



# Fiche projet - Plan de gouvernance face au risque d'incendie des espaces naturels du territoire de Jezzine – Liban



## Informations générales

### PROJET RÉALISÉ

Date de début : août 2023

Date de fin : mars 2024

Localité : Jezzine, Liban

Zones d'intervention : Moyen et Proche Orient

Pays d'intervention : Liban

Budget : --

Financeurs régionaux : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Financeurs nationaux : Agence française de Développement

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : Environnement, Gouvernance

Objectifs de Développement Durable



## Porteur du projet

### Pompiers Sans Frontières

**Type de structure :** ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale

**Adresse :** 12 rue Charloun Rieu, Groupe scolaire Joseph d'Arbaud, 13090 Aix-en-Provence

**Pays d'intervention :** France, Haïti, Indonésie, Liban, Pérou, Sénégal

La mission de Pompiers sans frontières est de contribuer à la réduction des vulnérabilités et à l'augmentation de la résilience face aux risques d'incendie en France et à l'international. Au travers de ses actions, l'association cherche à favoriser l'amélioration des capacités de réponse des acteurs de la protection civile en charge des missions de prévention, préparation et action face aux risques et aux catastrophes. Elle mobilise, en faveur des populations affectées par des crises humanitaires, des moyens adaptés permettant de porter secours et de participer aux processus de récupération.

---

## Publics concernés

Les bénéficiaires seront l'Union des municipalités de Jezzine, les communes de Bkassine et de Kaytouli, ainsi que de façon indirecte, les 15 000 habitants de l'Union des municipalités de Jezzine.

## Partenaires locaux

Municipalité de Jezzine.

## Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de mettre en place un plan de gouvernance face au risque d'incendie des espaces naturels sur le territoire de l'Union des municipalités de Jezzine en favorisant l'inclusion des acteurs concernés de la société civile.

## Activités

- Soutien au plan de reboisement des espaces détruits par le feu en favorisant le caroubier, connu pour ses propriétés naturelles de résistance au feu ;
- Renforcement du réseau d'eau de lutte contre les incendies, au travers de l'installation de points d'alimentation en eau accessibles et suffisants.